

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DE VILLARODIN-BOURGET

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Jeudi 21 mai 2026

Présents : Bruno Buisson, Raymond Lazier, Didier Buisson, Alain Buisson, Pascale Buisson, Aurélien Fernandez, Thierry Buisson et Guy Margueron.

Absents excusés : Florent Chardonnet, Danielle Buisson, Jean-Louis Bermond, Georges Lozat et Laurence Charvoz

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative du budget 2026

À la demande du Trésor public, l'Association Foncière Pastorale doit désormais disposer de sa propre clé USB sécurisée afin de procéder à la signature électronique des mandats et des paiements effectués via la plateforme du Trésor public. Le coût de cette acquisition est de **250 € + frais d'envoi AR**.

2. Convention RTE – SEA – AFP – Exploitants

Conception et mise en œuvre d'aménagements durables de la végétation sous les lignes électriques au profit des surfaces pastorales

RTE et la Société d'Économie Alpestre (SEA) portent un projet visant à restaurer des surfaces agricoles situées sous les lignes à haute tension afin d'assurer leur entretien durable par le pâturage et la fauche. L'Association Foncière Pastorale de Villarodin-Bourget a été retenue pour participer à cette opération.

Secteurs concernés

Villarodin : Le Net et Saint-Étienne (Chèvrerie des Arcosses).

Bourget : Pont Vieille (parcelle exploitée par Nathalie Choiseau).

Amodon : Plan d'eau du Frêne ; Château d'eau (parcelles exploitées par Pauline Favre et Noémie Charrier).

Nature des travaux

Secteur de Villarodin

Les travaux consisteront à exploiter les pins afin de les valoriser en plaquettes de bois-énergie, permettant ainsi de réduire le coût de l'opération. Les arbres seront abattus puis évacués hors des parcelles. Les souches et les rémanents forestiers seront broyés sur place avant la préparation du terrain et son réensemencement. Une petite partie de la zone, située sur un talus particulièrement pentu, ne fera pas l'objet d'un broyage.

Secteur du Bourget

Les interventions comprendront principalement des travaux de broyage et d'épierrage destinés à rendre la parcelle mécanisable et fauchable. Bruno précise qu'il sera demandé à Nathalie Choiseau d'assurer

l'entretien mécanique de cette parcelle. Dans l'hypothèse où elle ne pourrait le réaliser, cette surface sera proposée à la Chèvrerie des Arcosses, actuellement à la recherche de terrains de fauche.

Secteur d'Amodon Haut Les travaux seront réalisés exclusivement sous l'emprise de la ligne à haute tension. Ils comprendront le broyage des souches et de quelques arbustes, l'épierrage de certaines zones ainsi que la correction des mouvements de terrain afin de rendre la parcelle mécanisable. Il est rappelé qu'un prestataire mandaté par RTE est déjà intervenu sur ce secteur l'année précédente.

Secteur d'Amodon Bas

Les travaux consisteront à améliorer l'entretien mécanique de la parcelle par la suppression de quelques bosquets, des travaux de terrassement, le broyage des souches et l'épierrage. Les gains de surface resteront limités en raison de la présence de blocs erratiques qui ne pourront être traités.

Financement : L'opération est entièrement financée et générera une dépense pour l'Association Foncière Pastorale de 400€ environ. Le Programme Pastoral Territorial (PPT) de la Maurienne assurera une participation de **70 % du montant hors taxes**, tandis que RTE prendra en charge le solde, soit **30 % hors taxes ainsi que la TVA**. Cette répartition financière a été validée par les partenaires financeurs.

Décision

Le Conseil syndical **approuve à l'unanimité** la mise en œuvre de ce projet.

Les propriétaires concernés seront informés individuellement par courrier, rédigé par la SEA.

Ils disposeront jusqu'au **31 décembre 2026** pour récupérer le bois situé sur leurs parcelles.

Les travaux débuteront en **mars 2027**.

Le bois sera valorisé en bois-énergie ou en palettes. Les grumes d'un diamètre supérieur à 30 cm seront commercialisées auprès des scieries.

3. Corvée de nettoyage du vallon de l'Orgère

Une journée de nettoyage du vallon de l'Orgère est programmée le **dimanche 31 mai 2026**, en partenariat avec la société de chasse, l'ACO et les habitants de la commune.

Bien que cette date coïncide avec la fête des Mères, aucune autre disponibilité n'a pu être retenue.

L'Association Foncière Pastorale prendra en charge le verre de l'amitié à l'issue de la matinée.

L'appel aux bénévoles sera diffusé par la mairie et les inscriptions seront préalables à l'organisation.

Une demande sera adressée à la commune afin d'obtenir la mise à disposition du broyeur.

4. Projet d'agrandissement du chalet de l'Orgère

Le projet d'agrandissement du chalet de l'Orgère est porté par la commune.

Il sera présenté au Comité de Pilotage (COPIL) du Programme Pastoral Territorial de la Maurienne le **5 juin 2026** en vue de solliciter les financements nécessaires.

La présentation sera assurée par Bruno Buisson, au titre de l'AFP, et Pascale Buisson, pour la commune

5. Questions diverses

➤ Arrivée des transhumants

Clément Leboucher : arrivée d'un premier camion le 21 mai, puis de deux autres le 15 juin.

- Fanny Tamisier : arrivée de deux camions le 15 juin.

➤ Arrivée des troupeaux bovins

Noémie Charrier installera son troupeau de 30 vaches accompagnées de leurs veaux à compter du 1^{er} juin 2026 jusqu'au 15 juillet 2026

➤ Projet de ferme pédagogique des Amoureux

La commune, maître d'ouvrage du projet, établira une convention avec Nathalie Choiseau. L'AFP poursuivra sa réflexion concernant les surfaces pastorales qui demeureront liées à cette activité.

Mortalité des abeilles : Plusieurs apiculteurs ont signalé dans le village mais jamais à l'AFP une mortalité inexpiquée de ruches à proximité des chevaux de Laura.

Les services vétérinaires, saisis par cette dernière, n'ont relevé aucune anomalie.

Le Conseil syndical regrette que les ruches concernées n'aient pas fait l'objet d'analyses dans les quarante-huit heures suivant les constatations, ce qui aurait permis de rechercher les causes de cette mortalité.

Installation photovoltaïque du bungalow de l'Orgère

Bruno Buisson prendra contact avec une entreprise spécialisée afin de diagnostiquer l'origine de la panne de l'installation solaire.